

# Le "point jeunes" de Clairefontaine ...



**Le point jeunes** est une structure municipale de type centre de loisirs sans hébergement, habilité par le ministre de la jeunesse et des sport. C'est un lieu d'accueil, d'écoute et d'échange entièrement dédié aux loisirs dans un cadre convivial. Les jeunes peuvent s'y retrouver autour de différents jeux (baby foot, jeux de société...).

Encadrés et soutenus par l'équipe d'animation, le point jeunes est un lieu de ressources pour construire et réaliser des projets collectifs pour un public de 10 à 17 ans.

**Une section préados** qui s'adresse également aux CM2 (quelque soit l'âge) peut fréquenter le point jeune. Elle fonctionne depuis 2002. Ce relais entre l'accueil de loisirs et le point jeune a pu être mis en place afin de répondre au maximum à l'accueil de cette tranche d'âge. C'est aussi une passerelle entre le CM2 et la 6<sup>ème</sup>. Un animateur intervient tant sur l'enfance à l'école Buissonnière que sur la jeunesse au collège des Violettes.

## Horaires :

- période scolaire : mercredi de 13h00 à 18h30.
  - période vacances : du lundi au vendredi de 9h à 18h30.
- De 9h à 12h pour la section préados de 10 à 13 ans  
De 13h00 à 18h30 pour les 10 à 17 ans.

Une programmation est établie par l'équipe d'animation à la demande des jeunes (mercredis et vacances). Les horaires peuvent changer en fonction du programme.

## Le lieu

Changer le lieu : le point jeunes se trouve dans une salle de l'Hers (derrière la salle André Gentillet).

**Adresse : rue Jean Mermoz**

**Mail : [caj@ville-fonbeauzard.fr](mailto:caj@ville-fonbeauzard.fr)**


**Tél : 07 60 58 76 13**

## Inscriptions

Toute inscription se fait obligatoirement auprès du pole éducation (05.61.37.12.22) rue Jean Mermoz.

Les documents à fournir sont :

- Le dossier unique rempli et signé par les parents
- Les règles de vie lues et signées par le jeune et les parents

- 
- Photocopie du carnet de santé
  - assurance
  - attestation CAF
  - justificatif de domicile
  - autorisation parentale de sortie
  - cotisation annuelle de 10 €

- 📄 [Télécharger le fichier «DOSSIER UNIQUE CAJ»](#)
- 📄 [Télécharger le fichier «Fiche Renseignement caj»](#)
- 📄 [Télécharger le fichier «autorisation parentale de sortie »](#)
- 📄 [Télécharger le fichier «RÈGLES DE VIE»](#)

### Activités (voir programme)

Des activités culturelles, artistiques et sportives sont proposées aux jeunes (atelier beat box, atelier scientifique, tournoi de foot, de basket...)

Des sorties sont proposées aux jeunes (accrobranche, trampoline parc, bowling, escape game, escalade...)




### Chantiers (Voir rubrique chantiers)

Les chantiers jeunes loisirs et séjours sont organisés dans le cadre opération ville-vie-vacances. Ils mobilisent des jeunes pour réaliser un travail ayant un intérêt collectif. Le chantier permet au jeune de bénéficier une contre-partie pour des sorties et des séjours.

### Objectif de la structure ont été retenus par l'équipe :

- Développer les activités culturelles ou sportives avec les associations de la commune

- 
- Réévaluer la pertinence et le fonctionnement de l'accueil jeunes
  - Impliquer les jeunes à la vie de la commune
  - Valoriser les actions du CLAC

Des actions spécifiques aux jeunes en difficulté sont mises en place grâce aux dispositifs Ville, Vie, Vacances et Temps Libre, Prévention Jeunesse et au travail en intercommunalité avec les communes voisines.

**Contacts:** Nicolas Jourdan - CAJ - [caj@ville-fonbeuzard.fr](mailto:caj@ville-fonbeuzard.fr)

**Facebook :** cajfonbo

**Tél:** 05.61.37.12.22 (pole éducation) - 07 60 58 76 13

**adresse:** *salle de l'Hers, rue Jean Mermoz 31140 Fonbeuzard. (derrière la salle des fêtes)*